



SYNDIC: photocopies obligatoires aux gestionnaires des locations?

Par **yocki94**, le **13/07/2011** à **00:06**

Bonjour,

Je suis propriétaire dans une copropriété de 37 logements dont la moitié est occupée par des locataires gérés par Alpha Immobilier notamment.

Pour l'exercice 2010-2011, notre syndic a facturé plus de 2600 photocopies en disant qu'ils ont obligation d'adresser les documents à la fois aux propriétaires (qui sont en Guyane pour certains) mais aussi aux agences immobilières qui gèrent leur appartement. C'est la loi me dit mon syndic. Pourriez-vous me dire si c'est vrai et me dire quel article parle de cette obligation? Par avance, merci pour votre réponse.

Bien cordialement,

Cédric